

Le 6 février 2012

## Statistiques Belgocontrol : mouvements décembre 2011

Belgocontrol, l'entreprise publique autonome en charge de la sécurité de la navigation aérienne dans l'espace aérien civil et sur les aéroports publics belges, présente ses résultats du mois de décembre 2011 au niveau du nombre de mouvements contrôlés tant à l'aéroport de Bruxelles National que sur les aéroports régionaux et en survol.

Belgocontrol a géré en décembre 2011 un total de 74.554 mouvements, soit une augmentation de 9,44% (6.432 mouvements) par rapport au même mois de l'année précédente (68.122 mouvements). Cette hausse est due principalement à la bonne santé des aéroports régionaux qui enregistrent pour décembre 2011 une croissance de 39,98% alors que la croissance des mouvements en survol est faible (2,56%) et quasi nulle pour l'aéroport de Bruxelles National (0,37%).

### **Bruxelles National**

Le mois de décembre 2011 a enregistré 16.711 mouvements, soit une légère augmentation de 0,37% par rapport au même mois en 2010 (16.650 mouvements). C'est le trafic de fret qui enregistre la progression la plus nette (11,62%), alors que le trafic passagers et mixte (passagers et fret) stagne (0,73%) et que le trafic charter continue de reculer en décembre 2011 (-20,70%) comme il l'a fait durant toute l'année.

### **Le trafic aérien contrôlé par CANAC 2**

Le centre CANAC 2 gère tous les mouvements dans les espaces aériens civils contrôlés au-dessus de la Belgique, du sol au niveau de vol 245, et du Grand-Duché de Luxembourg, entre les niveaux de vol 145/165 (depuis le 10 mars 2011) et 245.

CANAC 2 a contrôlé 39.052 mouvements en décembre 2011, soit une augmentation de 2,56% par rapport à la même période l'an passé (38.078).

### **Les aéroports régionaux**

L'ensemble des quatre aéroports régionaux a enregistré un total de 18.791 mouvements en décembre 2011, à comparer aux 13.424 mouvements en décembre 2010, cela donne une

#### **Contact:**

nette augmentation de 5.367 mouvements, soit 39,98%. Le nombre total de mouvements IFR « régionaux », qui était de 8.321 mouvements en décembre 2010, a augmenté de 1.785 mouvements, soit 21,45% pour atteindre 10.106 mouvements en décembre 2011.

Les vols IFR augmentent partout. Les hausses sont de 6,82% pour Anvers, de 48,01% pour Ostende, de 9,99% pour Charleroi et de 33,72% pour Liège. La hausse à Liège vient en partie du fait que le trafic de jour en semaine est inclus dans nos chiffres depuis mars 2011 (\*).

En nombre de mouvements IFR, l'aéroport de Charleroi se classe en tête (3.742), suivi de Liège (3.093), d'Ostende (1.751) et d'Anvers (1.520).

Les vols VFR, dont l'essentiel est constitué par l'aviation récréative, sont en augmentation partout. La hausse est la plus forte à Liège (1.596, 249,23%) mais elle est en partie due à un facteur d'ordre statistique (\*). Nette progression aussi à Charleroi (2.134, 122,99%), à Ostende (2.934, 36,34%) et à Anvers (2.021, 31,49%). Les quatre aéroports régionaux totalisent 8.685 mouvements VFR contre 5.103 en décembre 2010 (70,19%). Cette hausse est imputable aux conditions météorologiques et aux températures plus clémentes au mois de décembre 2011 par rapport à décembre 2010.

Par importance en nombre de mouvements totaux, Charleroi se classe premier avec 5.876 mouvements, suivi de Liège (4.689), d'Ostende (4.685) et d'Anvers (3.541).

Les statistiques complètes par aéroport régional sont détaillées dans l'annexe en page 3.

Pour information : IFR = Instrument Flight Rule = Vol aux instruments  
VFR = Visual Flight Rule = Vol à vue

*Depuis le 1er mars 2011, le système utilisé par Belgocontrol pour établir les statistiques a été harmonisé dans tous les aéroports publics régionaux (Anvers, Charleroi, Liège et Ostende). Cette harmonisation peut entraîner des disparités quant à l'évolution comparative des chiffres par rapport à l'année 2010.*

*(\*) Depuis le 1er mars 2011, Belgocontrol prend en charge le contrôle aérien 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à l'aéroport de Liège. Précédemment, les militaires contrôlaient le trafic aérien dans cette zone pendant la journée du lundi au vendredi. Ce changement affecte l'évolution des chiffres entre 2010 et 2011 pour l'aéroport de Liège.*



*Les statistiques données par Belgocontrol cumulent les mouvements aux aéroports (arrivées et départs) et les mouvements effectués dans l'espace aérien (holding, traversée de CTR/TMA, hélicoptère dans la CTR...). Des différences peuvent donc exister par rapport aux chiffres fournis par d'autres sources, notamment les exploitants des aéroports.*

**ANNEXE :** [statistics12-1.pdf](#)

Belgocontrol est une entreprise publique autonome créée en octobre 1998, dont la mission est de garantir la sécurité de la navigation aérienne dans les espaces aériens dont la Belgique est responsable. Sa zone d'activité s'étend du sol (au niveau des aéroports de Bruxelles National, Anvers, Charleroi, Liège et Ostende) jusqu'au niveau de vol 245 (8.000 mètres) au-dessus de la Belgique et des niveaux de vol 145/165 à 245 pour le Grand-Duché de Luxembourg. La région de contrôle située au-dessus de 8.000 mètres relève de la compétence du centre EUROCONTROL de Maastricht qui gère de façon commune l'espace aérien supérieur belgo-luxembourgeois, néerlandais et de l'Ouest de l'Allemagne.

**Contact:**